

**Nourrissant & délicieux**  
**L'ICE CREAM GROPPI**  
 Il est pasteurisé  
 R.C. 7668

# JOURNAL SUISSE D'ÉGYPTÉ

## ET DE LA SOCIÉTÉ SUISSE - EGYPTIENNE

### PROCHE-ORIENT

UN POUR TOUS TOUS POUR UN  
 Organisme Officiel des Sociétés Suisses  
 Alexandria: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandria  
 Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

**International Watch Co.**  
 SCHAFFHOUSE  
 QUALITE ET TRADITION  
 chez  
**HOROVITZ & Cie**  
 JOAILLIERS  
 Montres de Marque  
 29, Rue Charif Pacha  
 ALEXANDRIE

### DANS NOS PARTIS

#### Parti socialiste

Le comité directeur du parti socialiste suisse s'est réuni à Zurich, sous la présidence du Conseiller national Walter Brinolf (Schaffhouse), président du parti. Le Conseiller national Otto Schuetz (Zurich) a rapporté sur la révision du régime du blé. En faveur du régime privé du blé, en accordant aux ministères des contingents injustes et en allégeant les charges de la Caisse fédérale, on imposerait de nouvelles charges aux consommateurs de pain, tandis que les paysans ne tireraient aucun avantage de la révision. Le parti socialiste combattra résolument ce projet de renchérissement. Le comité directeur a décidé à l'unanimité de recommander aux citoyens de rejeter, le 30 septembre, le projet de révision du régime du blé.

Le Comité directeur entendit ensuite un rapport du conseiller aux Etats Gottfr. Klaus (Soleure) sur le frein aux dépenses. Ce frein réduirait les compétences du Parlement et pourrait empêcher la réalisation de tâches sociales urgentes. Le Comité directeur a décidé, à une grosse majorité, d'inviter les citoyens à rejeter ce projet.

Le Conseiller national Hans Dueby (Berne) parla de la lutte contre le renchérissement. Le comité directeur a pris connaissance avec mécontentement du projet de loi du Conseil fédéral sur le maintien du contrôle des prix. Une fois de plus, le Conseil fédéral ne tient pas compte de la claire position populaire en faveur du maintien du contrôle des loyers. Le Comité directeur a protesté contre cette atteinte aux droits démocratiques et a voté à l'unanimité la résolution suivante:

«Le Comité directeur du parti socialiste suisse a pris connaissance avec une grande inquiétude du continuel renchérissement du coût de la vie. L'indice national des prix à la consommation a, avec 176,2 points, atteint un niveau encore sans précédent. Cette déplorable évolution, qui frappe de façon sensible les salariés, surtout les familles avec enfants, est pour beaucoup la conséquence de la politique de vie chère du Conseil fédéral et de la politique égarée d'investissement, ainsi que de la spéculation.

Le Comité directeur s'élève formellement contre l'affirmation fréquemment formulée ces temps der-

#### Parti conservateur-populaire

Le comité directeur et le comité central du Parti conservateur populaire suisse ont siégé à Zurich sous la direction du Le matin, le Comité directeur s'est occupé en particulier des propositions du Département fédéral des Finances et des Douanes concernant la réforme du régime financier de la Confédération. Le comité directeur s'est opposé à l'unanimité au projet d'une imposition exclusive des personnes morales par la Confédération.

L'après-midi, le Comité central a pris position à l'égard de la double votation fédérale du 3 septembre. Le Conseiller national M. Rohr, de Baden, et le Conseiller aux Etats M. Lamperl (Valais) ont rapporté sur la révision du régime du blé (révision de l'article 23bis de la Constitution fédérale). MM. Ludwig von Moos, Conseiller aux Etats (Obwald) et Paul Torche, Conseillers aux Etats (Fribourg) ont exposé le nouveau projet de loi sur le régime du blé (révision de l'article 23bis de la Constitution fédérale). Le Comité directeur a proposé d'approuver les deux projets. Le Comité central a fait sienna cette proposition et a décidé à l'unanimité de soutenir les deux projets constitutionnels et de recommander aux électeurs de voter deux fois oui le 30 septembre.

#### Parti radical-démocratique

300 délégués du Parti radical démocratique suisse se sont réunis à Olten pour prendre position à l'égard des deux projets fédéraux qui seront soumis au peuple le 30 septembre. MM. Streuli, Conseiller fédéral. Stammli et Kobelt, anciens conseillers fédéraux, assistaient à cette assemblée. M.E. Dietschi, Conseiller national et président du parti, Bâle, a insisté dans son allocution inaugurale sur la gravité de la situation politique mondiale. Il est incompréhensible, a-t-il relevé, qu'au moment même où des navires de guerre et des transports de troupes se dirigent vers la Méditerranée orientale, l'initiative Chevallier

### LA SESSION D'AUTOMNE DES CHAMBRES FEDERALES

La session d'automne des Chambres fédérales durera probablement trois semaines. Les objets suivants figurent sur la liste de l'ordre du jour des deux Chambres: Aide aux pays sous-développés. Convention franco-suisse sur l'aménagement de l'aéroport de Genève-Cointrin. Accord avec les Etats-Unis d'Amérique sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Achat et construction de bâtiments de Légation. Adhésion de la Suisse à un protocole concernant la culture du pavot et de l'opium. Participation de la Suisse à l'année géophysique internationale. Accord international sur le blé. Garantie accordée aux Constitutions de Genève, Schwyz et Glaris. Modification de l'arrêté fédéral sur les aérodromes civils. Pétitions.

### Acquisition et perte de la nationalité suisse

La Commission du Conseil National chargée d'examiner le projet de loi complétant la loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse a siégé à Montreux sous la présidence de M. Grendelmeier, Conseiller national, et en présence de M. Feldmann, président de la Confédération, chef du Département fédéral de Justice et Police.

### Rapports horlogers américano-suisse

L'industrie horlogère américaine se contenterait du tiers du marché indigène. L'occasion de la foire-exposition de l'«American national jewelers association», dans le cadre de laquelle sont organisées des conférences et des discussions sur des problèmes d'ordre technique et commercial, M. Arthur B. Sinkler, président de la «Hamilton watch company», a déclaré dans une interview accordée à la presse que l'industrie horlogère américaine se contenterait du tiers du marché indigène et abandonnerait les deux autres tiers à l'industrie horlogère suisse. Les fabricants américains se contenteraient de ce tiers, en même temps que de la reconnaissance officielle qu'ils sont indispensables à la production de guerre. La Suisse, fait observer M. Sinkler,

### Pourquoi Berne s'oppose au séparatisme jurassien par Walo von Greyerz, conseiller national

Le 2 septembre le mouvement séparatiste a manifesté à nouveau sa volonté de poursuivre la lutte en faveur de la création d'un canton du Jura. La presse a renseigné le public à ce propos. Les autorités bernoises, au sein desquelles le Jura est d'ailleurs bien représenté, observent, comme on sait, une attitude négative à l'égard de ces entreprises. L'article qui suit, dû à la plume de M. Walo von Greyerz, conseiller national, renseigne sur les raisons de cette attitude.

Les porte-paroles du séparatisme basent toute l'idéologie de leur futur Etat jurassien sur l'histoire. Ils parlent du Jura comme du «plus ancien Etat juridiquement organisé de Suisse» — on pourrait presque croire que le Jura est un des cantons primitifs — et ils veulent faire croire que de l'an 999 jusqu'en 1815 a existé un Etat jurassien nettement délimité, qui a finalement été englobé dans le gouffre de Berne.

Or il ressort clairement de l'histoire que les différentes régions de l'ancien évêché de Bâle suivaient des voies nettement diverses; les districts du sud par exemple, étaient liés très étroitement à Berne dès le moyen-âge par des traités de combourgeoisie. L'historien jurassien P.-O. Bessire pose en fait: «La principauté était moins un Etat qu'une bigarrure d'Etats».

Si l'on voulait aujourd'hui tout de même faire revivre comme entité nationale cette principauté qui était gouvernée par des nobles d'Alsace, du Brisgau et d'Autriche, il faudrait présenter des revendications territoriales non seulement au canton de Berne, mais aussi aux cantons de Soleure, Bâle, Neuchâtel et même à l'étranger. Or, personne n'y songe, ce qui prouve la faiblesse de toute cette thèse.

On se plaint ensuite de ce que le Jura n'ait pas été consulté en vue de son rattachement à Berne. Or, les consultations populaires n'étaient pas à l'ordre du jour au début du 19ème siècle. On dispose en revanche de nombreux témoignages attestant que la réunion à Berne opérée en 1815 a été saluée avec joie dans le pays. De nombreux Jurassiens ont depuis lors approuvé cette réunion. Leurs voix sont reproduites dans l'ouvrage de P.-O. Bessire «La question jurassienne», où l'auteur dit lui-même

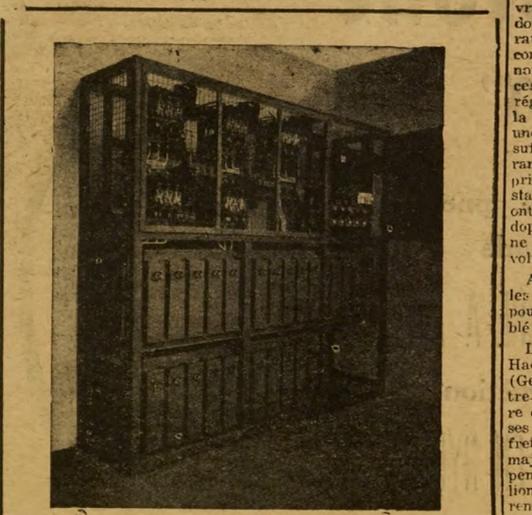
### Washington merry-go-round

Le journaliste de Washington Drew Pearson, dont les articles paraissent dans une série de quotidiens américains sous le titre «Washington merry-go-round» (Carrousel de Washington), publié à l'occasion de la reprise de l'enquête parlementaire sur le «lobbying» (influence exercée sur les législateurs), un article sur les efforts de l'industrie horlogère américaine en vue d'élever une nouvelle fois les droits de douane sur les montres et d'affaiblir les conclusions du rapport Bolling qui nie l'importance de l'industrie horlogère américaine pour la défense nationale des Etats-Unis. Les affirmations de Drew Pearson ont engagé le secrétaire et vice-président de l'Association américaine des fabricants de montres, M. Paul Mickey, à publier une mise au point qui accuse les «représentants du Cartel horloger suisse» d'avoir inspiré l'article du journaliste.

Drew Pearson avait affirmé que les fabricants américains de montres Bulova, Elgin, Hamilton et Waltman avaient conduit une intense campagne pour une nouvelle augmentation des droits de douane, dans les collines du Parlement, dans les derniers jours de la session, de plus, ces fabricants sont parve-

### Six villes suisses font de la propagande à l'étranger

L'association des «Six Suisses», qui groupe les syndicats d'initiative des villes touristiques de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich, pour la sauvegarde de leurs intérêts touristiques, s'est réunie sous la présidence de M. W. Rubli, directeur du Syndicat d'initiative de Berne. Elle a examiné diverses propositions visant à renforcer la propagande des villes suisses à l'étranger. Elle a approuvé le projet d'impression d'une brochure spéciale qui paraîtra prochainement et qui sera plus spécialement destinée à la propagande des six villes suisses aux Etats-Unis. Son titre est: «The best way to see Switzerland».



**Condensateurs électriques:**

- Installations automatiques pour l'amélioration du cos φ
- pour lampes fluorescentes
- pour appareils électriques
- pour émetteurs

**Condensateurs Fribourg S.A.**

Représentation pour l'Egypte:  
**THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE**  
 15 rue Toussoun  
 ALEXANDRIE

entretienne chez nous une atmosphère visant à affaiblir notre force de défense. Le mécontentement qu'on constate dans le peuple provient du fait que le bien-être est devenu une chose loquace et que les soucis provoqués par les crises économiques ne sont plus qu'un vague souvenir. M. Dietschi s'est félicité de l'initiative du Conseil fédéral en vue de stabiliser les prix.

Les Conseillers nationaux Piot (Bourmès) et Ruetishauser (Berne) ont rapporté sur le projet de révision du régime du blé. Les deux orateurs ont insisté sur le fait que le régime actuel, qui porte encore les traces de l'économie de guerre, doit être remplacé pour être adapté à nos besoins actuels. Il paraît utile que l'économie privée recouvre ses droits, tandis que le droit doit être conservé à la Confédération, dans les périodes où les conditions d'importation sont anormales, de régler de nouveaux importations comme dans le régime actuel. Il appartiendra à la Confédération d'assurer une production de blé indigène suffisante et de donner l'assurance aux consommateurs que le prix du pain sera maintenu aussi stable que possible. Les orateurs ont relevé expressément que l'adoption du projet n'aurait aucune influence défavorable sur l'évolution du prix du pain.

Après diverses interventions, les délégués se sont prononcés pour la révision du régime du blé par 175 voix contre 11.

Les Conseillers nationaux Haerberlin (Zurich) et Perréard (Genève) ont présenté le contre-projet à l'initiative populaire concernant le vote des dépenses par l'Assemblée fédérale. Le frein aux dépenses exige une majorité qualifiée pour les dépenses uniques de plus de 5 millions de frs et pour les dépenses renouvelables de plus de 250000 frs. 30.000 citoyens peuvent ensuite demander le référendum pour des dépenses uniques de plus de 10 millions de frs, ou des dépenses périodiques de plus de 2 millions. Il faut relever que le référendum financier existe depuis longtemps déjà dans les communes et les cantons.

M. Reber, St. Gall, qui s'oppose au projet, a émis la crainte que l'augmentation des votations pourrait fatiguer l'électeur et que la participation souvent regrettable au scrutin pourrait encore diminuer M. Crittin. (Valais) a relevé que le peuple n'accorde pas sa confiance aux adversaires du projet des Chambres fédérales. M. Streuli, Conseiller fédéral, a constaté qu'il n'y aurait pas eu de contre-projet sans initiative. Si le projet qui comprend le frein aux dépenses incontesté était repoussé, on ne pourrait guère reprendre cette idée dans le régime définitif des finances fédérales.

Finalement le Congrès s'est prononcé par 141 voix contre 29 en faveur de l'arrêté fédéral sur l'initiative populaire concernant le vote des dépenses par l'Assemblée fédérale.

formation de l'industrie horlogère suisse à New-York, M. Paul Tschudin, a eu également l'occasion de s'exprimer au sujet de la controverse entre les industries horlogères de Suisse et des Etats-Unis. Il a émis l'espoir que l'industrie horlogère américaine mettra bientôt fin à son conflit avec la Suisse, ce qui serait dans l'intérêt d'une meilleure expansion du marché horloger américain. Il a rappelé que l'industrie horlogère suisse avait offert à l'industrie horlogère américaine son aide technique pour la modernisation de son industrie, à condition toutefois que cessent toutes les mesures discriminatoires et chicanes à l'égard des importations de montres.

Paul Tschudin a fait remarquer que la controverse qui subsiste depuis des années «nous détourne tous de notre tâche essentielle d'aider les magasins horlogers américains à vendre davantage de montres». Il s'est dit convaincu que le marché américain serait en mesure d'absorber annuellement 15 à 20 millions de montres-ancres, si les horlogers américains et suisses continuaient leurs efforts en vue de favoriser la vente des montres.

**BELLES DENTS, FRAICHE HALEINE**  
 Produit Suisse

**Six villes suisses font de la propagande à l'étranger**

L'association des «Six Suisses», qui groupe les syndicats d'initiative des villes touristiques de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich, pour la sauvegarde de leurs intérêts touristiques, s'est réunie sous la présidence de M. W. Rubli, directeur du Syndicat d'initiative de Berne. Elle a examiné diverses propositions visant à renforcer la propagande des villes suisses à l'étranger. Elle a approuvé le projet d'impression d'une brochure spéciale qui paraîtra prochainement et qui sera plus spécialement destinée à la propagande des six villes suisses aux Etats-Unis. Son titre est: «The best way to see Switzerland».

**Binaca**  
 Pâte dentifrice

AU PALAIS FEDERAL

PREPARATION DE LA DEFENSE NATIONALE ECONOMIQUE

Le 5 janvier 1956 est entrée en vigueur la loi fédérale sur la préparation de la défense nationale économique. Il a fallu, de ce fait, procéder à une nouvelle rédaction de plusieurs arrêtés du Conseil fédéral relatifs à la constitution de réserves, dont le Conseil fédéral s'est occupé au cours de sa dernière séance. Aucune modification n'est intervenue quant au fond, toutes les mesures prévues dans ces arrêtés étant d'ores et déjà en vigueur.

Les services compétents se mettront directement en rapport avec les entreprises qui ont conclu des contrats de stockage pour leur fournir des renseignements complémentaires.

Ont été à nouveau rédigés dans le sens mentionné, les arrêtés du Conseil fédéral sur les réserves de sucre, de café, de phosphates bruts et d'engrais de potasse.

COMMUNIQUE DU DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES ET DES DOUANES

Le Département fédéral des finances et des douanes communique: En date du 4, du 17 et du 23 juillet, le Département fédéral des finances et des douanes a envoyé aux gouvernements cantonaux, aux partis politiques et aux grandes associations économiques, en vue de la réforme des finances fédérales, deux rapports, dont l'un sur l'imposition des personnes morales par la Confédération, et l'autre intitulé « Considérations de principe concernant le régime financier de la Confédération ».

Malgré cette prorogation obligée des délais, le Département fédéral des finances et des douanes s'efforcera d'avancer ses travaux de telle sorte que le Parlement dispose d'un temps suffisant pour discuter les projets financiers.

ACCORD SUR LE BLE

La Commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet concernant la ratification de l'accord international sur le blé a siégé à Berne sous la présidence de M. Schoch, député aux Etats (Schaffhouse), en présence du Conseiller fédéral Streuli.

AMENAGEMENT DU RHIN SUPERIEUR

La Commission du Conseil National chargée d'examiner le rapport du Conseil fédéral sur le projet d'aménagement du Rhin supérieur, a siégé à Bâle, sous la présidence du Conseiller national Gnaegi.

LA VIE ECONOMIQUE

L'INDUSTRIE HORLOGERE SUISSE ET LA DEFENSE NATIONALE

L'Office of défense mobilization (office de l'économie de guerre) mène actuellement une enquête sur l'importance de l'industrie horlogère pour la défense nationale. C'est M. Georges Beitzel qui a été chargé de diriger cette enquête.

Afin de pouvoir étudier sur place l'industrie horlogère suisse et les problèmes concernant nos exportations de montres aux Etats-Unis, M. Beitzel s'est rendu récemment pour quelques jours en Suisse. Il y a eu des entretiens tant avec les représentants de l'industrie horlogère qu'avec les services compétents de l'administration fédérale.

Ont été à nouveau rédigés dans le sens mentionné, les arrêtés du Conseil fédéral sur les réserves de sucre, de café, de phosphates bruts et d'engrais de potasse.

COMMUNIQUE DU DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES ET DES DOUANES

Le Département fédéral des finances et des douanes communique: En date du 4, du 17 et du 23 juillet, le Département fédéral des finances et des douanes a envoyé aux gouvernements cantonaux, aux partis politiques et aux grandes associations économiques, en vue de la réforme des finances fédérales, deux rapports, dont l'un sur l'imposition des personnes morales par la Confédération, et l'autre intitulé « Considérations de principe concernant le régime financier de la Confédération ».

Malgré cette prorogation obligée des délais, le Département fédéral des finances et des douanes s'efforcera d'avancer ses travaux de telle sorte que le Parlement dispose d'un temps suffisant pour discuter les projets financiers.

ACCORD SUR LE BLE

La Commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet concernant la ratification de l'accord international sur le blé a siégé à Berne sous la présidence de M. Schoch, député aux Etats (Schaffhouse), en présence du Conseiller fédéral Streuli.

AMENAGEMENT DU RHIN SUPERIEUR

La Commission du Conseil National chargée d'examiner le rapport du Conseil fédéral sur le projet d'aménagement du Rhin supérieur, a siégé à Bâle, sous la présidence du Conseiller national Gnaegi.

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. — N.S.H. — S.P.L. — S.S.C. — O.S.T. — O.S.E.C. — Sem. Suisse).

Il a approuvé en 2ème lecture la loi sur l'aide aux vieillards et aux survivants. Les dépenses supplémentaires s'élevaient par année à 5 millions et demi et à 7.400.000 francs dès 1960.

Le Conseil a mis au point deux propositions du décret sur les Conscrits de Prud'hommes. Le rapport de gestion a été ensuite approuvé.

Le Conseil a passé ensuite à l'examen en premier débat de la loi portant création de ressources financières pour lutter contre la tuberculose, la poliomyélite, les affections rhumatismales et d'autres maladies de longue durée.

UN COMITE D'ACTION POUR LE FREIN AUX DEPENSES

En vue de la votation populaire du 30 septembre sur le projet constitutionnel concernant le vote des dépenses par l'Assemblée fédérale, un Comité d'action hors parti s'est fondé à Berne.

CREDITS BIENNOIS

Le Conseil de ville de Bienne a approuvé divers crédits d'un montant global de 2.653.000 frs. pour des corrections de routes, l'acquisition de terrain et d'immeubles, des subventions de logements, ainsi que pour l'aménagement de canalisations ainsi que d'un chauffage à distance de la Cuisine populaire municipale.

LE TRAFIC A COINTRIN

Le trafic à l'aéroport de Genève-Cointrin accuse pour le mois de juillet 2.209 mouvements d'avions dans le trafic commercial, avec un total de 62.839 passagers et de 616.500 kg. de fret.

qui leur a valu les applaudissements enthousiastes des spectateurs aux premiers rangs desquels on remarquait le Conseiller fédéral Strauli. Le Colonel commandant de corps de Montmolin, chef d'état-major de l'armée, de nombreux diplomates et hauts fonctionnaires de la Confédération, les représentants des autorités cantonales et municipales bernoises, M. Edmond Guinand, Conseiller d'Etat neuchâtelois, le président de la ville de Neuchâtel, M. Paul Rognon, et nombre d'autres personnes.

LES EXPORTATIONS HORLOGERES SUISSES SE MAINTIENNENT

En dépit de certaines menaces de récession aux Etats-Unis et des à-coups de la politique mondiale, les exportations horlogères suisses au cours de juillet se sont maintenues à leur taux habituel légèrement ascendant.

GRAVE ACCIDENT DE MONTAGNE A LA JUNGFRAU

Une cordée de neuf hommes de l'Organisation de jeunesse de la section de Lanterbrunnen du Club alpin suisse effectuait l'ascension de la Jungfrau par la route du Rottal. Elle a glissé soudain sur un pari de neige d'une hauteur de 500 à 600 mètres.

POUR UNE REDUCTION DES CENTIMES ADDITIONNELS

En présentant le projet de budget de 1957 au Grand Conseil, le Conseil d'Etat a décidé de proposer de réduire de 70 à 60 le montant des centimes additionnels sur les recettes provenant de l'enregistrement des actes de donation et de vente immobilière.

LE TRAFIC A COINTRIN

Le trafic à l'aéroport de Genève-Cointrin accuse pour le mois de juillet 2.209 mouvements d'avions dans le trafic commercial, avec un total de 62.839 passagers et de 616.500 kg. de fret.

LE CONSEIL MUNICIPAL GENEVOIS

Le Conseil municipal de la ville de Genève a décidé d'acquiescer à certaines parcelles de terrain et d'examiner les propositions du Conseil administratif concernant des travaux d'édilité publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL GENEVOIS

Le Conseil municipal de la ville de Genève a décidé d'acquiescer à certaines parcelles de terrain et d'examiner les propositions du Conseil administratif concernant des travaux d'édilité publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL GENEVOIS

PROBLEME DES MAISONS-TOUR A SCHAFFHOUSE

Le Grand Conseil de la ville a été amené à s'occuper à la suite d'une interpellation, de la question de la construction de maisons-tours sur le territoire de la commune.

LE NOUVEAU THEATRE DE SCHAFFHOUSE

La construction du Théâtre municipal de Schaffhouse touche à sa fin. Les travaux, qui ont pris près de deux ans, ont coûté quelque trois millions de francs.

LE CONSEIL MUNICIPAL GENEVOIS

MORT EN CUEILLANT DES EDELWEISS

Anton Habermacher, 19 ans, habitant Reussbühl (Lucerne) a fait une chute mortelle de 100 mètres en voulant cueillir des edelweiss au-dessus de Wolfenschiessen dans le Nidwald, dans la région du Zingel. Le corps a été ramené dans la vallée.

ACCIDENT DE MONTAGNE

En descendant des Grandes Windgalle, dans le canton d'Uri, Mme Frieda Romer-Frei, 41 ans, glissa sur un champ de neige et fit une chute de plus de cent mètres, se tuant sur le coup.

2.320 NOUVEAUX BOURGEOIS DE LAUSANNE

Les dispositions de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois, entrées en vigueur le 1er janvier dernier permettent aux Confédérés remplissant certaines conditions, notamment quant au lieu de leur domicile, d'acquiescer facilement et gratuitement la naturalisation vaudoise.

MALGRE LE WHISKY SON DOSSIER LUI SAUVE LA VIE

Un automobiliste veveysan, qui avait bu trop de whisky, arrivait au passage à niveau de Saint-Germain, à la sortie de Bussigny, au moment où les barrières étaient baissées; il se lança contre l'obstacle; le choc fit que le dossier du siège du conducteur se cassa et que le conducteur tomba dans sa machine; ce qui lui sauva la vie, car sans cet affaissement, il aurait été décapité par une barrière; l'imprudent s'en tira avec des contusions; il est tenu à la disposition de la gendarmerie.

LE CONSEIL MUNICIPAL GENEVOIS

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA FEDERATION SUISSE DES COSTUMES NATIONALS

A Zoug a eu lieu la 30ème assemblée annuelle de la Fédération suisse des costumes nationaux, en présence de quelque 400 délégués. Le rapport annuel a fait une large place à la Fête nationale d'Unspunnen de 1955.

ACCIDENT DE CIRCULATION

Un marchand-forain, sa femme et un garçon de treize ans rentraient d'une kermesse à Steinhäusern. L'homme marchait à droite de la route traînant une remorque de vélo que la femme et l'enfant poussaient.

LE CONSEIL MUNICIPAL GENEVOIS

Advertisement for Barclays Bank D.C.O. featuring the text 'Ouvrez un compte à la Barclays', 'Compte Caisse d'Epargne', 'BARCLAYS BANK D.C.O. vous offre', and 'Intérêts à 3% l'an'. It also includes the address '13, Rue Sélim Kaptan, ALEXANDRIE - Egypte'.

Advertisement for Luigi Maschio, an electrician, with the text 'ELECTRICITE LUIGI MASCHIO', '13, Rue Sélim Kaptan, ALEXANDRIE - Egypte', and 'Tous genres d'applications Canalisations électriques pour force et éclairage'.

Advertisement for McDonald's Special Soda Water, with the text 'McDonald's Special Soda Water', 'Makes a Good Drink Taste Better', and '26, Fouad 1st Street, Alexandria'.

Large advertisement for Firestone tires, featuring the text 'Comme une police d'assurance supplémentaire', 'Firestone', '500', 'Le premier pneu au monde SANS CHAMBRE A AIR de construction ENTIEREMENT EN NYLON', and 'vous donnera: 1) plus de sécurité 2) plus de souplesse 3) plus de kilométrage'. It also includes the address 'DISTRIBUTEURS SULZER FRERES' and 'LE CAIRE: 30, rue du 26 Juillet (ex-Fouad) - Tél. 46548'.

# Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

## SERVICES DIVINS

**EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE**  
18, rue de la Poste

**DIMANCHE 30 SEPTEMBRE**

Pas de culte.

### RECEPTIONS

Le Pasteur reçoit les mardi et vendredi, entre 10 h. et midi, au bureau de l'Eglise ou au Presbytère sur rendez-vous.

**EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE**  
39, Avenue Fouad Ier.

**DIMANCHE 30 SEPTEMBRE**

Pas de culte.

Réceptions au domicile pastoral les mardi et vendredi de 9 h. à 11 h.

## QUE VOIR CE SOIR?

### Cinéma à Alexandrie

- ALHAMBRA** — Tél. 29054 — « Cockleshell heroes » (José Ferrer, Trevor Howard), « Chicago Syndicate » (Doris O'Keefe).
- AMIR** — Tél. 31332 — « 23 pas de Baker Street » (Van Johnson, Vera Miles).
- METRO** — Tél. 22850 — « Camille » (Greta Garbo, Robert Taylor).
- ODEON** — Tél. 71866 — « Prends-moi dans tes bras » (Ninon Sélavilla), « Macao » (Robert Mitchum, Jane Russell).
- RADIO** — Tél. 30282 — « To find a damask » (Oreste Macris, Gelly Mavropoulos).
- RIALTO** — Tél. 24694 — « The square jungle » (Tony Curtis, Pat Crowley).
- RIO et ROOF** — Tél. 29036 — « Autumn leaves » (Joan Crawford, Cliff Robertson).
- ROYAL** — Tél. 26329 — « Cronaca di un amore » (Lucia Bosé, Massimo Girotti).
- STRAND** — Tél. 22322 — « Highway Dragnet » (Richard Conte, Joan Bennett).

## Souvenir de la Fête du 1er Août 1956

Nous rappelons aux participants à la fête du 1er août à la Villa Pax que les photos prises au cours de la soirée peuvent être commandées au Studio Vart, 4, rue Emad El Dine — Le Caïre.

Le Comité.

## A ALEXANDRIE

### ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

#### ANNEE SCOLAIRE 1956-57

#### RENTREE DES CLASSES

**MERCREDI 3 OCTOBRE à 8 heures**  
pour toutes les classes

Les inscriptions des nouveaux élèves auront lieu vendredi 28 septembre à l'Ecole entre 9 h. a.m. et 1 h. p.m. Les parents sont priés d'apporter une copie du certificat de naissance et un passeport ou autre pièce d'identité.

## Les faussaires U.S. volent 1.000 dollars à la minute

L'escroquerie à la signature rapporte chaque année en moyenne mille dollars par minute (3.500 francs), aux faussaires américains — certaines estimations plus pessimistes parlent même de 1.750.000 dollars par jour. Cette somme représente bien plus que le butin des « hold-up » les mieux agencés et il est avéré se révèle aux U.S.A. une arme bien plus redoutable que le revolver.

Les « voleurs en cols blancs », comme on les surnomme couramment font école au point que les amateurs sont en train de dépasser en nombre les professionnels.

54 % des faussaires arrêtés l'an dernier n'avaient jamais eu d'enfants avec la justice auparavant, mais les 46 % restant sont pris fréquemment car il est avéré que les faussaires ne s'amendent jamais. Un cinquième des faux chèques sont émis par des femmes.

Cent dollars semblent être la « barrière du son » psychologique des faussaires. Alors qu'il semble relativement facile d'encaisser un chèque de 98,25 dollars, un chèque de 105,50 dollars est tout de suite l'objet d'un examen plus approfondi. Les faussaires ayant découvert qu'il était moins dangereux d'encaisser beaucoup de petits chèques plutôt que quelques gros, les petits comptes en banque sont devenus tout aussi vulnérables que les gros.

Un faussaire bien connu à Washington, qui vient de se retirer des affaires afin de pouvoir épouser dignement sa fiancée — dès qu'elle aura fini de purger une peine de prison pour avoir attaqué à main armée de nombreux restaurants chinois — a bien voulu confier aux journalistes un des trucs « les plus efficaces pour mettre des faux chèques en circulation : les caissiers semblent ne pas pouvoir résister à un étranger qui les aborde en annonçant, l'air malin : « Et, naturellement, ce chèque est faux ».

Un des faussaires ayant le mieux réussi ces dernières années est un comptable qui profita d'une condamnation à quatre ans de prison pour parfaire sa technique d'imitateur de signatures. Il fit de tels progrès dans cet art que quelques semaines après sa sortie de prison il avait déjà escroqué pour plus de cent mille livres.

Certaines banques et des grands magasins américains installent maintenant, pour se défendre des faussaires, des caméras qui photographient simultanément celui qui encaisse le chèque, le chèque lui-même et la pièce d'identité présentée.

(Manchester Guardian).

## Le jeûne fédéral au Caïre

Dimanche 16 Septembre, le Jeûne fédéral a été célébré au Caïre sous les auspices du Cercle Suisse et dans son jardin de la Villa PAX. Dans une ambiance particulièrement fervente, les Suisses du Caïre ont communié en esprit et en pensée avec leurs compatriotes en Suisse et à travers le monde. Les chants, les cantiques, la Parole sacrée et les prières montaient vers un ciel serein et limpide, à l'ombre d'un grand drapeau fédéral voisinant avec les couleurs égyptiennes.

Deux ecclésiastiques suisses établis au Caïre ont officié à cette cérémonie : le pasteur G. Berthoud, de l'Eglise évangélique du Caïre a donné lecture du Message de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse aux Eglises suisses à l'étranger; le R. P. Jobin, de la Compagnie de Jésus, a lu plusieurs extraits de la longue Lettre pastorale des Evêques de Suisse.

Cet après-midi de recueillement a été une vraie bénédiction pour ceux qui y ont pris part.

## La nouvelle carte d'Alexandrie

Nous venons de recevoir la nouvelle CARTE D'ALEXANDRIE éditée par la CAIRO DRAFTING OFFICE (70X100 — Offset — 6 couleurs).

C'est la première Carte d'Alexandrie sur grande échelle qui ait paru depuis 30 ans. Elle contient tous les nouveaux aménagements apportés à notre ville y compris les projets non encore mis en train. Les voies de communications sont marquées avec clarté.

La carte est vendue dans toutes les librairies ainsi qu'après des Editeurs (c/o EGYPTIAN TRADE INDEX). Un modèle mural est également disponible.

Téléphonez au No. 21148 Alexandrie et 54057 Le Caïre.

## AU CAIRE

### ECOLE SUISSE DU CAIRE

#### RENTREE DES CLASSES

**MERCREDI 3 OCTOBRE à 8 heures**

Les enfants apporteront leur livret scolaire de l'année précédente.

La Directrice recevra les parents, ainsi que les nouvelles inscriptions d'enfants Suisses, le Mardi 2 Octobre, de 9 h. à 12 h.

Le Comité.

## Concours radiophonique international

En la présence du ministre italien des communications, le jury du Concours radiophonique international pour le prix «Italia» a procédé à Rimini, après une semaine de délibérations, à l'attribution des prix de cette année. Treize nations (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, France, Irlande, Italie, Japon, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Suisse, USA), avaient présenté au total 32 oeuvres à cet important concours international de la radio.

La Société suisse de radiodiffusion a obtenu un beau succès. Le prix de la RAI (radio italienne) étant attribué au radiodra-Ceneri le mardi 18 oct., à 20 di trote» (ballade pour Tim. La liste complète des cinq stelli, Lugano, réalisé par le est la suivante:

Cette oeuvre est passée en première sur les ondes de Monte-Mallata per Tim, pescatoreluers. pêcheur de truites), de Carlo Caccuvrés qui ont obtenu des prix studio de Lugano.

#### 1. — Oeuvres littéraires et dramatiques

Le prix «Italia» pour «Le problème d'arithmétiques», de Jacques Perret, adaptation radiophonique par Jean Forest, oeuvre présentée par la Radiotélévision française.

Le prix de la RAI pour «Ballata per Tim, pescatore di trote», de Jean Castelli, radiodrame présenté par la SSR Monte Ceneri.

#### 2. — Oeuvres musicales

Le prix «Italia» pour l'oratoire radiophonique «Job» de Ton Deleew, présenté par la Radio hollandaise.

Le prix de la RAI pour l'opéra «Le jeu du Barons», texte d'Alexandre Parronchi, musique de Valentino Bucchi, présenté par la Radiotélévision italienne.

#### 3. — Documentaire

Le prix de l'association de la presse italienne pour «Voix de ma ville», de Tony Schwartz, travail présenté par les USA.

## Un grand météorologue anglais prévoit des hivers rigoureux jusqu'en 1975

Depuis une centaine d'années, les observations semblent montrer que les pôles se réchauffent assez rapidement. La calotte glaciaire arctique reculerait de 150 mètres par an. La navigation dans l'Océan Glacial Arctique est beaucoup plus facile actuellement que lorsque Nansen cherchait à en forcer le passage sur son « Fram », en 1893-1895. La banquise est moins épaisse et le froid moins vif (de 6 degrés). Un phénomène semblable paraît se produire à l'autre « bout de la planète », au pôle Sud, quoique le « réchauffement » soit plus sensible dans l'hémisphère nord.

Les glaciers reculent

Le professeur Herald Sverdrup, de l'Institut de recherches polaires d'Oslo, a souligné que des températures de l'ordre de plus 5 ou 6 degrés sont maintenant enregistrées dans des régions du Groenland où auparavant le thermomètre montait rarement au-dessus de -20 degrés. L'élevage des bêtes à cornes et des moutons est aujourd'hui possible dans le sud de la grande île, de même que la pêche à la morue, ses côtes étant atteintes par ce poisson qui remonte de 40 km. par an vers le nord. Par contre, les phoques émigrent vers des régions plus polaires.

encore rapportées par les chroniqueurs s'étaient mises à alterner avec des périodes de sécheresse. Celle des deux années 1252-1253 fut probablement la pire depuis 2000 ans. Le « soleil », en s'élevant à sa hauteur solaire dans les cieux avec sa chaleur immodérée et insupportable, brûla tant la surface de la terre que tout herbage fut desséché et les prairies furent la nourriture au bétail », dit la Chronique de Matthieu Paris.

Vers 1600, il y eut une série d'étés plus frais et d'hivers plus neigeux sur la plus grande partie de l'hémisphère nord. Les glaciers des Alpes, de Norvège et d'Islande, qui avaient précédemment reculé, submergèrent des terres cultivées et bloquèrent des cols qui avaient servi de routes au commerce depuis des siècles. Ils atteignirent leur maximum vers 1750, se retirèrent légèrement, puis regagnèrent un peu de terrain jusqu'en 1850. On a surnommé la période de 1650 à 1850 « la petite époque glaciaire ». Une réaction, en sens contraire, semblait devoir suivre. Ce qui s'est effectivement produit. Le climat s'est réchauffé. Les glaciers reculent depuis un siècle. Mais cette réaction ne durera pas indéfiniment. Du moins, c'est ce que pense David Bowen.

Personne ne peut-être dogmatique, sur cette question, dit David Bowen, mais je pense personnellement que, dans l'ensemble, d'ici vingt à trente ans, le climat deviendra plus froid dans beaucoup de parties du monde. Notamment en Europe. Davantage d'hivers rigoureux que d'étés « pourris ». La brisure avec les étés tièdes et les hivers doux depuis 1954 n'est pas un effet dû au hasard, ajoute-t-il. Ce n'est que la continuation du mouvement déclenché en 1940.

En gros, d'après ce distingué météorologue britannique, on peut s'attendre à ce que les étés chauds et secs et des hivers plus froids — liés les uns aux autres jusqu'à un certain point — soient passablement fréquents jusqu'en 1970-1975.

Il ne garantit rien. On verra bien...

ALFRED STRAUBBAAR (Journal du Jura).

## La nouvelle gare de Berne

Le Conseil municipal de Berne ne adresse au Conseil de ville un message relatif à la contribution aux frais des travaux de la gare de la CFF. 300.000 francs sont nécessaires à l'élargissement de la gare à la Laupenstrasse, 500.000 francs à l'acquisition de terrain au lieu dit de la gare de la Laupenstrasse a-Bollwerk, 2,2 millions à la construction d'une place de parc des CFF pour être réalisés. Les pour automobiles au-dessus des aulorités cantonales et municipales ont conclu un accord a-fer) de fer Soleure-Zollikofen-Berne dont le montant est de 12,25 millions de francs, dont 50 millions pour les constructions, et 8,4 millions pour les installations techniques. Ce sont les CFF qui ont la charge de construire la gare, mais le canton et la commune doivent participer au financement.

Le message se termine ainsi: si Berne veut une nouvelle gare, il faut qu'elle commence immédiatement. L'attente a trop duré, il faut passer aux actes.

Dans son message, le Conseil municipal demande au Conseil de ville d'approuver un crédit de 22,25 millions de francs, dont 12,25 millions constituent la contribution aux frais des travaux de la gare de la CFF. 300.000 francs sont nécessaires à l'élargissement de la gare à la Laupenstrasse, 500.000 francs à l'acquisition de terrain au lieu dit de la gare de la Laupenstrasse a-Bollwerk, 2,2 millions à la construction d'une place de parc des CFF pour être réalisés. Les pour automobiles au-dessus des aulorités cantonales et municipales ont conclu un accord a-fer) de fer Soleure-Zollikofen-Berne dont le montant est de 12,25 millions de francs, dont 50 millions pour les constructions, et 8,4 millions pour les installations techniques. Ce sont les CFF qui ont la charge de construire la gare, mais le canton et la commune doivent participer au financement.

## VOYAGEZ SANS SOUCIS



### EUROPE - U.S.A. - AMERIQUE DU SUD

Consultez votre agent de voyage ou

# SWISSAIR



22 rue Kasr el Nil, Le Caïre Tél. 40938 — 54197 — 77995  
20 rue Toussoum, Alexandrie Tél. 28574 — 33769  
36 rue El Goumhouriah, Port Saïd Tél. 2916

## ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE

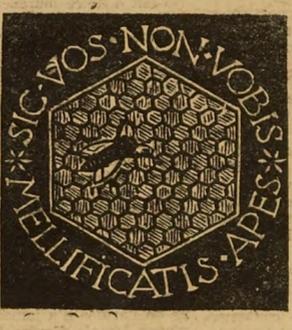
BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES

## MATERIEL ELECTRIQUE FOURNITURES et INSTALLATIONS

Lampes et Plafonniers Fluorescents  
Réfrigérateurs — Moteurs — Aspirateurs  
Ventilateurs — Chauffe-Bains  
Appareils Electro - Ménagers  
Fils et Cables Armés et Isolés  
Tous genres de Matériel Electrique Etc...

ALEXANDRIE 3 — 5, Place Ismail  
Tél. 32920-32928-32929 (groupés)

LE CAIRE 6, Rue Tewfik  
Tél. 53151



**MIEL PUR ABADIEH REINHART**  
El Hawaber Dakalieh  
S'adresser à:  
**REINHART & Co.**  
6, rue Adib ALEXANDRIE

## Au GRILL ROOM du SEMIRAMIS

Tous les Soirs DINERS-DANSANTS avec l'Orchestre de Bob Azzam et ses chanteurs MINY GERARD et JIMMY  
R.C.C. 182 Tél. 22800

## The Tractor & Engineering Co. S.A.E. (Incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caïre  
LE CAIRE: 18, Rue Emad el Dip

AGENTS DES MAISONS:  
W.H. ALLEN, SONS & Co. Ltd. — Bedford  
GWYNNES PUMPS Ltd. — Londres  
THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. — Londres.

## SOCIETE DES AUTOBUS DU NORD (S.A.E.)

Reg. Comm. A. 30139

### TRANSPORTS

- PAR FOURGONS FERMES pour marchandises délicates
- PAR CAMIONS A PLATEFORMES pour marchandises générales
- PAR CAMIONS CITERNES pour produits pétroliers
- SERVICE SPECIAL pour le Transport de Colis lourds et volumineux

ALEXANDRIE: Direction Générale Téléphone: 71438 71436 - 37

AZHAR: LE CAIRE Téléphone: 77783-4

SUEZ: Téléphone: 2411

PORT-SAID: Téléphone: 8754

ISMAILIA: Téléphone: 2330

Imprimerie PROCACCIA - Tél 28628

M. le Conseiller Chaudet parle aux sous-officiers

NOUS DEVONS AFFIRMER ET DEFENDRE NOS DROITS A L'EXISTENCE

Prenant la parole devant les participants des Journées suisses des sous-officiers, M. Paul Chaudet, chef du Département militaire, a notamment déclaré :

En vous apportant le salut du Conseil fédéral, je m'acquiesce d'un devoir particulièrement agréable : celui de vous dire combien les autorités de la Confédération s'associent étroitement à vos Journées, à vos préoccupations et à vos travaux. Nous savons en effet le rôle important que jouent les sous-officiers dans la vie du pays. Ce rôle est loin de se limiter aux activités militaires en service et hors service. Il en déborde le cadre pour s'exercer sur le plan des relations sociales les plus directes et les plus efficaces, éprouvées dans des circonstances où les hommes apprennent à se connaître sans détours, à s'apprécier à leur juste valeur et à fonder ainsi leur collaboration sur des données objectives et réelles.

Le fait que vos Journées se déroulent à Locarno souligne par ailleurs l'attachement que vous manifestez à l'organisation politique du pays, à sa diversité et à ses particularités. Vous rendez visite au Tessin pour lui dire que votre effort veut se porter sur toute l'étendue du territoire de la Confédération ; il veut pénétrer dans les communautés les plus éloignées, celles qui constituent en particulier — du point de vue linguistique — des minorités originales et vivantes. Votre rencontre ranime la flamme de la vie nationale et contribue à maintenir entre citoyens, entre cantons, entre l'armée et le peuple le sentiment d'une étroite solidarité.

Les événements contemporains nous rappellent la nécessité de cette cohésion. Beaucoup, parmi nous, se sentent écrasés par l'évolution d'une situation qui permet d'imaginer le pire. Ceux qui doutent ainsi de l'avenir se laissent gagner par le découragement ou glissent dans l'illusion et l'oubli. Il est compréhensible que de telles réactions se produisent lorsqu'on aboutit presque fatalement, par l'analyse et le raisonnement, à des conclusions pessimistes. Si un courant puissant entraîne ainsi quelques-uns de nos compatriotes à s'abandonner au sort ou au fatalisme, il importe, d'autant plus forte raison, que chacun se reprenne et s'engage dans la lutte.

Le passé, l'Histoire, les expériences de nos devanciers sont là pour nous donner la confiance et la force dont nous avons besoin. Aux heures les plus critiques de la vie nationale, dont quelques-unes sont encore dans votre souvenir, des hommes se sont levés. Ils ont montré à leurs concitoyens l'exemple de la vaillance et de la foi. Ils ont obtenu que le peuple suisse reprenne conscience de ce qu'il est et de ce qu'il a mission de faire.

Les temps faciles n'ont jamais trempé les caractères et formé des hommes. Il est indéniable — on ne se le répètera jamais trop — que la prospérité économique, fondée pourtant sur le travail de qualité, finit par détendre les volontés. On oublie, dans l'aisance, ceux qui peinent et qui ont besoin d'entraide.

Le Chef du Département militaire fédéral a ajouté : S'il est vrai que nous sommes maintenant en meilleures conditions qu'aux époques où la Suisse connaissait des lentes confessionnelles ou les statuts différents de Cantons seigneurs, alliés ou sujets, gardons-nous d'en tirer la conclusion qu'un tel progrès assu-

estime que le projet est bien étudié. En effet, tout est au point. Si les autorisations nécessaires pouvaient être rapidement accordées, il serait relativement facile de commencer aussitôt les travaux. La longueur du tunnel sera de 5.880 mètres. Grâce à la construction d'une voie d'accès couverte, le tunnel pourra être ouvert toute l'année, alors qu'actuellement la liaison nord-sud n'est assurée que pendant trois ou quatre mois suivant les conditions climatiques. Aussi la création du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard développera-t-elle grandement les relations économiques et touristiques entre les deux pays. On mettra ainsi Berne à quelques six heures de Turin ou de Milan.

Les conditions géologiques sont favorables ; elle ne risquent pas de réserver des surprises ; la ventilation qui a été spécialement étudiée offre toute sécurité. Du point de vue financier, les cantons du Valais, de Vaud et la ville de Lausanne en assument la responsabilité pour la participa-

tion suisse. La rentabilité est assurée par une taxe qui sera perçue du côté italien. Les devis établis jusque dans les moindres détails et sur la base des prix actuels de construction prévoient une dépense de 33 millions pour le percement du tunnel et 10 millions pour la route d'accès couverte.

Le point de vue technique, tout est en ordre. Si le syndicat suisse ne peut pas aller de l'avant, c'est qu'il doit attendre une décision du Conseil fédéral. Certes, la création de routes et tunnels est de la compétence des cantons. Il n'en reste pas moins que, pour le cas du tunnel du Grand-Saint-Bernard, le Conseil fédéral doit intervenir en raison des tractations avec l'Italie pour le financement et la construction de l'oeuvre. Le Conseil fédéral devrait ainsi déléguer des représentants pour assister les cantons intéressés dans ces négociations.

Du côté italien, rien ne s'oppose à cette grande réalisation qui deviendrait ainsi la liaison la plus courte et la plus directe entre la mer du Nord et la mer Méditerranée. Cette liaison prendra une importance toujours plus grande en raison du développement du trafic international et de la nécessité d'incorporer à la Suisse dans le réseau routier européen.

Le syndicat suisse attend avec optimisme la décision de l'autorité fédérale qui ne saurait refuser à la Suisse occidentale ce qu'elle a accepté pour Genève. Etant donné l'intérêt général que cette percée revêt pour notre tourisme et notre économie, le comité d'initiative pense que rien ne saurait s'opposer au percement d'un tunnel routier qui dessert essentiellement des intérêts suisses.

Les perspectives des récoltes dans les vignobles romands

Au cours de ces dernières semaines les experts chargés par la Confédération d'évaluer les dégâts du gel ont accompli leur travail et l'on peut, d'après leurs renseignements, se faire une idée approximative de ce que sera la récolte 1956 en Suisse romande.

Dans le canton de Vaud, il faut prévoir, pour les vignobles du nord, une moyenne d'environ 65 hl. à l'ha, dans celui de Grandson-Concise, relativement peu touché par le gel, alors que celui d'Orbe, qui fut grelé, n'aura guère plus de 35 hl. A part cela, les contrées les moins défavorisées sont celles d'Aigle, où l'on peut escompter un rendement analogue à celui de Grandson, et celle de Villeuveve, où l'on atteindra, semble-t-il, 55 hl., alors qu'Yvorne ne dépassera que de peu les 40 hl. A la Côte, la récolte oscillera entre 25 et 45 hl., soit en moyenne 35 hl. A Lavaux, les vignobles les plus favorisés obtiendront peut-être 50 hl., alors que dans le plus touché, celui de Chardonne-Corseaux, la récolte peut être estimée à 7 hl., ayant été absolument anéantie en de nombreux parquets. Il ne faut donc guère s'attendre à une récolte de 30 hl. en moyenne pour Lavaux-Vevay. Ollon aura peut-être 45 hl., alors que Bex parviendra à peine aux 25 hl. et l'on ne peut espérer davantage dans le Vully.

Au Valais, pour la région s'étendant de St-Léonard à Fully, on prévoit un rendement moyen de 40 hl. à l'ha. Les perspectives sont un peu meilleures dans la région de Sierre, où l'on peut espérer environ 55 hl., alors que des vignobles tels que celui de Chamoussy ou ceux des Hauts, qui ont été grelés, ne donneront guère davantage que 35 hl. D'une façon générale, ce sont les vignes plantées en Sylvaner (Johannisberg) qui ont le plus souffert du gel et de la pourriture.

A Neuchâtel, on compte avec une moyenne de 60 hl. à l'ha. Les dégâts du gel sont relatifs. Les vignes de la région de Yverdon, qui ont été grelées, ont subi de sérieux dommages. C'est surtout la culture qui a beaucoup diminué la récolte, particulièrement dans les Hauts où celle-ci peut descendre jusqu'à

20 hl. dans certains parquets. En revanche, dans les bas, les moyennes de 70 hl. ne seront pas rares, surtout dans le sud du canton, depuis Vaumarcus, alors que le nord (de Landeron et Cressier) a passablement souffert d'attaques de mildiou tardif et que n'on n'y récoltera pas beaucoup plus de 50 hl. à l'ha. et il ne faut pas attendre davantage non plus des rives du lac de Bière.

Geneve, si des communes comme celles de Soral et de Malval, ont vu leurs récoltes presque entièrement détruites par le gel, on peut néanmoins dans l'ensemble compter sur environ 50 hl. à l'ha, sur la rive droite du Rhône, et sur 40 hl. sur la rive gauche.

Si nous faisons part de ces perspectives, c'est avant tout pour faire voir combien elles sont variables d'une contrée à l'autre. Dans une même contrée d'ailleurs, elles le sont tout autant d'une vigne à l'autre. C'est dire qu'il faut se garder d'un jugement massif pour l'ensemble de la Suisse romande. Il a été écrit au sujet de la récolte de 1956 que ce serait la plus catastrophique du siècle. Il y en a eu de plus maigres encore, en 1910, 1913, 1933 et 1938 notamment. Mais ce propos ne s'éloigne pas

de la vérité, si l'on pense à certains crus de Lavaux. En revanche, on constatera qu'il n'a plus rien de justifié s'il doit s'appliquer à des vignobles tels que ceux d'Aigle ou du canton de Neuchâtel.

Remarquons cependant que de telles prévisions, données aujourd'hui, peuvent être partiellement déjouées selon le temps qu'il fera encore en septembre et en octobre, surtout si les vendanges sont tardives. Le raisin peut encore passablement gonfler et les quantités récoltées s'en trouveront accrues. Mais la pourriture peut aussi faire de gros dégâts, surtout dans les rouges et les spécialités, où elle fait déjà son apparition avant le départ de la maturation, particulièrement sur les grappes touchées par la grêle.

Et la qualité ? On connaît le dicton « juillet fait la quantité et septembre fait la qualité ». Il est donc prématuré de se prononcer avant la fin du mois. Certes le triste temps que nous avons connu cet été n'a pas contribué à avancer la maturité. Mais si septembre est suffisamment ensoleillé et si l'on peut retarder suffisamment les vendanges, nous pouvons encore espérer que les « 1956 » fassent tout à fait bonne figure.

Le 150ème anniversaire de Liechtenstein

La Principauté de Liechtenstein a célébré le 150ème anniversaire de sa complète indépendance et souveraineté, lorsqu'à l'époque napoléonienne la Confédération rhénane fut dissoute. Le Liechtenstein comptait à ce moment là près de 5.000 habitants. Depuis lors, ce nombre a triplé. Le Liechtenstein n'étant plus lié à l'Autriche, a pu sauvegarder sa neutralité pendant les deux guerres mondiales et la convention douanière avec la Suisse conclue en 1923 fut la base qui assura à la Principauté un nouvel essor économique.

Les Fêtes de l'indépendance ont commencé par une fête et un cortège d'enfants à Vaduz. Une grande réception a eu lieu au Château de Vaduz. Le coup de principal a reçu les hôtes d'honneur notamment MM. Holenstein, Conseiller fédéral et Kobel, ancien Conseiller fédéral, Weber, directeur général des PTT, des représentants des gouvernements cantonaux des Grisons et de Saint-Gall, des membres du corps diplomatique accrédités à Berne avec leur

CREDIT IMMOBILIER SUISSE-EGYPTIEN Société Anonyme Services spéciaux pour la gérance de vos biens et la représentation de vos intérêts GENEVE 16, Rue de Hollande LE CAIRE 8, Rue Talaat Harb Pacha

LIVRETS DE COMPTE A VUE ET A TERMES Service rapide Entièrement mécanisé Guichet spécial Placer vos ECONOMIES auprès de la BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE LE CAIRE 45, RUE KASR EL NIL ALEXANDRIE 18, RUE TALAAT HARB HÉLIOPOLIS, 21, BOULEVARD ABBAS R. C. C. 39 R. C. A. 692

BANQUE NATIONALE DE GRECE ET D'ATHENES S.A. Fusion de la Banque Nationale de Grèce (fondée en 1841) et de la Banque d'Athènes (fondée en 1898) Société Anonyme au capital de Drachmes 297.586.900 Gouverneur : BASILE J. KYRIACOPOULOU Administration & Siège Central : ATHENES, Place Cotzias Siège Central auxiliaire : ATHENES, 38, Rue Churchill 128 AGENCES EN GRECE EN ANGLETERRE : LONDRES, 6, Old Jewry, E.C. 2 EN EGYPTE : ALEXANDRIE, 24, Rue Chérif Pacha LE CAIRE, 15, rue Talaat Harb Pacha PORT-SAÏD : Rue Found ler. A CHYPRE : NICOSIE, LIMASSOL, FAMAGOUSTE Adresses : Administration : DIETINATEN Siège Central et toutes les Agences : RITINATEN Siège Central Auxiliaire : NABATEN BANQUES AFFILIEES : ATLANTIC BANK OF NEW YORK Siège Central : 90, Avenue of America, NEW YORK (Adresse télégraphique : BANKATLANT) Agence : 139, William Street, NEW YORK (Adresse télégraphique : WILLATLANT) THE SOUTH AFRICAN BANK OF ATHENS Ltd. Siège Central : JOHANNESBURG, 116, Marshall Street. (Adresse télégraphique : BANKATEN) Agence : CAPE TOWN, Exchange Place. (Adresse télégraphique : BANKATEN) TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

KHEDIVAL MAIL LINE FOR HAPPY HOLIDAYS

Prochains départs d'Alexandrie pour : BEYROUTH GENES MARSEILLE NAPLES s/s "Nefertiti" les jeudis à midi 4 et 18 Octobre, etc. NEW-YORK (via Beyrouth, Naples, Marseille, Gènes) s/s "Cleopatra" 6 Octobre BEYROUTH s/s "Cleopatra" 6 Octobre ROTTERDAM ANVERS HAMBURG BREME s/s "Armani" 23 Octobre Services réguliers par les s/s "Taif" "Talou" "Isis" Pour tous renseignements, s'adresser à ALEXANDRIE... Administration : 1, Rue Moutoussé Pacha Téléphone 21423. Bureaux des Passages, 1, Rue Found Téléphone 20824. LE CAIRE... 26, Sh. Chérif (Immeuble "Immobilier") - Téléphone 46322. SUEZ... "Khedivial Mail Line" - Téléphone 3881. PORT-SAÏD... "The English Coaling Co. Ltd." - Tél. 3333 ET AUX PRINCIPALES AGENCES DE VOYAGES (R. C. A. 16708)

ATELIERS DE CONSTRUCTION OERLIKON ZURICH-OERLIKON (SUISSE) Equipements électriques complets pour la production, distribution et utilisation de l'énergie électrique Turbines à vapeur et à gaz, compresseurs, Electrochimie, traction électrique, Moteurs, interrupteurs, soudure à l'arc, etc...

Emile Haefely & Cie SA Bâle-Suisse Condensateurs, matériel isolant, Plate forme d'échais haute tension, Transformateurs de mesure et de puissance, Robottinage de transformateurs et machines tournantes

SODECO Société des Compteurs de Genève Compteurs électriques monophasés, triphasés, à prépaiement, etc... Télécompteurs, compteurs d'impulsion, Distributeurs automatiques, etc., etc.

Agents Exclusifs pour l'Egypte : SOCIETE OERLIKON POUR LE MOYEN-ORIENT (S. à r. l.) BRANCHE D'EGYPTE AVEC BUREAU TECHNIQUE ET SERVICE DE MONTAGE 28, Rue Adly Pacha - Le Caire. - B.D. 802 - Tél. 76869 - R. C. C. 87701

ARTISANAT ET SEMAINE SUISSE Ce qui, mis à part les moyens de production et l'importance des capitaux investis, distingue l'artisanat de l'industrie, ce sont les marchés ouverts à chacun d'eux. Alors que l'industrie écoule ses produits à la fois sur le marché interne, et sur les marchés étrangers, la production artisanale est presque exclusivement destinée à la clientèle locale ou régionale. Si, sur le marché suisse, les produits de notre industrie doivent compter avec la compétition de produits étrangers pour la conquête du consommateur, l'artisan n'est, dans ce domaine, guère préoccupé que de la seule concurrence résultant de l'existence, dans un rayon limité, d'entreprises similaires à la sienne. On pourrait donc conclure que les artisans n'ont que peu de raisons de manifester un intérêt actif à l'égard de la Semaine suisse. En réalité la Semaine suisse est l'occasion d'affirmer l'interdépendance de tous les secteurs de notre économie et de démontrer que la prospérité dont jouit notre pays est le fait de leur action conjuguée. Quels sont les moyens qui permettent d'associer l'artisanat à l'activité de la Semaine suisse ? En voici un qui a le mérite d'être facile à réaliser. Il est assez rare que l'artisan dispose d'un service de vente organisé, voire d'un local où une vitrine d'exposition. Ceci tient à la nature du produit artisanal : objet souvent unique, destiné à satisfaire les besoins précis exprimés par un client et livré aussitôt que terminé, ouvrage de trop grandes dimensions pour trouver place dans une vitrine, travaux dont l'aspect ne se prête pas à une exposition. Est-ce à dire qu'il doit absolument renoncer à l'excellent moyen publicitaire qu'est la vitrine ? Certainement pas. Dans le cadre de la vitrine préparée pour la Semaine suisse, les commerçants accepteraient sans aucun doute volontiers d'exposer des articles étrangers à leur branche — par exemple : travaux de tonnellerie exposés dans la vitrine d'un marchand de vins, travaux de ferronnerie artistique chez un marchand de meubles, meubles dans un commerce d'articles de ménage, etc. — et de compléter ainsi heureusement la décoration de leur propre devanture en utilisant des objets fabriqués par des artisans de la localité. Collaboration qui ne peut qu'être profitable, aux artisans comme aux commerçants, et qui offre aux premiers la possibilité de marquer leur présence pendant la période où l'on porte l'accent sur le travail national, cette année DU 20 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE. SEMAINE SUISSE.